



ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LES AMANDIERS
1 allée du Collège - 78420 CARRIERES SUR SEINE - Tél : 01 39 14 25 55

RÈGLEMENT INTÉRIEUR / FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Site Internet du collège : www.clg-amandiers-carrieres.ac-versailles.fr

- 1) **L'Association Sportive du collège** propose aux élèves des activités sportives volontaires tout au long de l'année scolaire (hors vacances scolaires). Les séances d'entraînement ont lieu le lundi soir, le mardi soir, le mercredi après-midi et le jeudi soir au Gymnase des Amandiers ou sur le terrain en synthétique (rugby) :

Activités proposées :

► **Lundi** : STEP (Mme Gabriel-Mazzella) : 11h30/12h20 ou, 12h45/13h35

!!! Au foyer en face de la vie scolaire ou au gymnase - suivre les informations sur le site du collège)

!!! pour le deuxième créneau les filles pourront manger à la cantine avant le cours de 12h45 avec un passage prioritaire (une pastille sera mise sur les cartes de cantine) !!!

► **Lundi** : VOLLEY-BALL (Mme Gabriel-Mazzella) : 16h/17h30 et/ou 17h/18h30

► **Mardi** : RUGBY (M. Ossoukine) 17h00/18h30

► **Mercredi** : Premier créneau de 13h à 14h30

BADMINTON (M. Cheval et M. Luro)

HANDBALL (M. HUET remplaçant de Mme Coadou-Genini) pour Minimes/Cadets et

► **Mercredi** : Deuxième créneau de 14h30 à 16h

HAND-BALL (M. HUET remplace Mme COADOU-GENINI et M. Ossoukine sur le 2^{ème} créneau avec les benjamins) pour les Benjamin(e)s

TENNIS DE TABLE (M. Luro et M. Cheval)

► **Mercredi** : jour de compétitions toutes activités de 13h à 16h30-17h selon les dates des calendriers pour chaque activité.

Catégories d'âge 2016/2017 : Benjamins : 2004-2005-2006 / Minimes : 2002-2003 / Cadets : 2000-2001

L'inscription à l'AS permet d'accéder à plusieurs activités pour une cotisation unique (le choix d'une « activité principale » devra se faire pour les compétitions).

Les compétitions, les formations de Jeunes Officiels et de Jeunes Reporters UNSS ont lieu le mercredi, en période scolaire (hors vacances scolaires).

Pour les **compétitions** programmées certains mercredis, (13h00 à 16h-17h00 ces jours-là), un **planning** (à venir) sera remis à chaque participant et figurera sur le **site du collège**, avec les dates, horaires et lieux

Un **affichage est mis à jour** au gymnase (tableau de l'AS), au collège (hall d'entrée) ainsi que sur le **site du collège** (Rubrique Association Sportive) : les élèves devront les consulter très régulièrement car les horaires des bus pour les déplacements sont parfois communiqués tardivement ou modifiés.

Certaines informations peuvent vous être transmises également par **Pronote**.

- 2) **Formalités** : Les élèves qui souhaitent s'inscrire doivent fournir :

- Un **certificat médical** UNIQUEMENT pour le RUGBY avec la mention « **Apte à la compétition en rugby** »
!!! Pour les autres activités le **certificat médical n'est plus demandé** (ref. BO du 24 Août 2016)
- L'**autorisation parentale** ci-dessous complétée et signée,
- Le **formulaire « Droit à l'image »** (recto et verso),
- Régler le montant de la **cotisation**.

Les élèves inscrits s'engagent à suivre régulièrement toutes les séances prévues et à fournir un mot signé des parents en cas d'absence ou prévenir le professeur via Pronote.

L'appel sera effectué avec Pronote afin de tenir la famille et l'administration informée de toute absence non justifiée.

- 3) **Les élèves, membres actifs de l'Association Sportive**, versent une cotisation dans laquelle est inclus le prix de la licence UNSS, l'assurance MAIF et les frais de déplacements en compétition.
- 4) **Montant de la cotisation** : * **30 € pour l'année scolaire tarif unique** pour une ou plusieurs activités
* **Tee-shirt de l'Association Sportive : 13 €** (Obligatoire pour les compétitions).

Chèque à établir à l'ordre de « Association Sportive du Collège Les Amandiers »

5) Créneaux du mercredi de 13h00 et 14h30 :

- Les élèves inscrits à l'AS ne pouvant rentrer chez eux le mercredi pour déjeuner, devront apporter un **pique-nique et manger entre 12h20 et 13h00 dans le hall du collège / la cour de récréation**, sous la surveillance d'un assistant d'éducation.

Ils s'engageront alors à **respecter les lieux et à ramasser tout débris afin de laisser la cour et le hall propres**.

A 13h00, les professeurs d'EPS les prendront en charge et les accompagneront jusqu'au gymnase.

NB : Les élèves se rendant à vélo au collège, devront alors récupérer celui-ci au garage à vélo du collège, traverser la cour (vélo à la main) et l'attacher devant la loge du gardien du gymnase (côté tennis couverts).

Attention : L'établissement ferme ses portes à 13h00, après cet horaire, les vélos ne pourront plus être récupérés au collège.

- Les élèves inscrits à l'AS déjeunant à l'extérieur ou arrivant à 14h30 doivent se rendre **directement** au gymnase.

Créneaux du lundi, du mardi et du jeudi de 17h00 :

- Les élèves arrivant du collège seront pris en charge par le professeur d'EPS à 16h55 au « portillon EPS » et accompagnés jusqu'au gymnase.

NB : Les élèves se rendant à vélo/trottinette au collège, devront alors le/la récupérer au garage à vélo du collège, traverser la cour (vélo à la main) et l'attacher devant la loge du gardien du gymnase (côté tennis couverts).

Attention : L'établissement ferme ses portes à 16h50 et après cet horaire, les vélos/trottinettes ne pourront plus être récupérés.

- Les élèves arrivant de l'extérieur du collège devront se rendre **directement** au gymnase.

6) L'accès au gymnase : L'accès au gymnase n'est autorisé qu'en la présence des professeurs d'EPS.

L'utilisation des vélos, trottinettes et rollers est strictement interdite dans les couloirs et dans le gymnase !

7) **La tenue** : Les licenciés doivent venir avec une tenue sportive adaptée à leur pratique. Tout comme pour les cours d'EPS, les chaussures doivent être adaptées à la pratique sportive, être propres et sèches dans un sac.

8) **Le comportement** : toute inscription à l'AS correspond à une **démarche volontaire** de pratiquer une activité sportive au sein d'un club, dans un **bon état d'esprit (fair play) et ce, régulièrement**.

Tout **écart de conduite** pourra être sanctionné, allant de l'**exclusion temporaire** à l'**exclusion définitive de l'AS** (sans remboursement de cotisation).

A la fin de leur entraînement, les élèves quitteront le gymnase et l'enceinte de celui-ci, et rentreront à leur domicile par leurs propres moyens.

L'inscription à l'AS vaut acceptation et respect du présent règlement intérieur.

La Présidente

Les Professeurs d'EPS

Mme. MALNAR

BULLETIN D'INSCRIPTION / AUTORISATION PARENTALE 2016-2017

Je soussigné(e) Père / Mère / Tuteur de l'élève :

NOM / Prénom : **Né(e) le :** **Classe :**

Autorise à faire partie de l'Association Sportive du Collège « Les Amandiers » pour l'année scolaire 2016/2017.

Celui-ci s'engage à respecter le règlement intérieur dont il a pris connaissance.

Ci-joint un chèque de :€ et un certificat médical (pour le rugby UNIQUEMENT avec mention « apte à la compétition ») l'autorisant à pratiquer le ou les sports suivants : *Si plusieurs activités, notez 1 pour l'activité « principale »*

Badminton Handball Tennis de Table Volley Ball Step Rugby

+ Chèque (à l'ordre de : « AS du collège Les Amandiers »

+ Formulaire « Droit à l'image »

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association Sportive.
- J'accepte que les responsables de l'AS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. *(Rayer en cas de refus)*
- J'ai bien noté que toute absence sera saisie sur PRONOTE.

N° de téléphone où nous pouvons joindre les parents - le mercredi après-midi :
Indispensable ! - les lundi, le mardi, le jeudi soir :

Fait à Carrières Sur Seine le : Signature des parents :

AUTORISATION « DROIT À L'IMAGE » 2016 / 2017

Dans le cadre des activités de l'Association Sportive du Collège Les Amandiers, votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé. Ces images sont destinées à illustrer des affiches au sein de l'établissement ou des articles diffusés sur le site Internet du Collège.

Ces diffusions ne peuvent se faire sans l'autorisation préalable des élèves concernés, ainsi que celle de leurs représentants légaux.

Les Professeurs d'EPS du Collège - Animateurs de l'AS des Amandiers

AUTORISATION ÉLÈVE

Nom : Prénom : Classe :

Autorise / N'autorise pas (barrer la mention inutile)

Mme / M. (Nom de l'enseignant) :

En qualité de : Professeur EPS - Animateur de l'AS (activité)

- à me photographier lors des activités de l'AS
 à me filmer lors des activités de l'AS

Et

- à publier ces images sur le site Internet du Collège

Signature de l'élève :



ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LES AMANDIERS
1 allée du Collège - 78420 CARRIERES SUR SEINE - Tél : 01 39 14 25 55

AUTORISATION des 2 PARENTS

Nous, soussignés (Nom et Prénom des représentants légaux) :

1) Nom : Prénom : ET 2) Nom : Prénom :

Adresse : Adresse :

Responsables légaux de (Nom et Prénom de l'élève) :

Nom : Prénom : Classe.....

Autorisons **N'autorisons pas** (barrer la mention inutile)

Mme / M. (Nom de l'enseignant) :

En qualité de : Professeur EPS - Animateur de l'AS (préciser activité(s) pratiquée(s))

à photographier notre enfant lors des activités de l'AS

à filmer notre enfant lors des activités de l'AS

Sans contrepartie de quelque nature que ce soit et pour les activités de l'AS qui se déroulent au cours de l'année scolaire 2016/2017.

Et

à publier ces images sur le site Internet du Collège,

Sans contrepartie de quelque nature que ce soit.

Cette utilisation ne concerne que l'année scolaire 2016/2017.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant notamment dans un but commercial ou publicitaire.

La publication ou la diffusion de l'image de mon enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, ou à sa vie privée.

Seules les initiales de son nom avec son prénom seront utilisées.

Signature des représentants légaux précédés de la mention « Lu et approuvé - Bon pour accord »

Père :

Ecrire la mention :

« Lu et approuvé - Bon pour accord »

Mère

Ecrire la mention :

« Lu et approuvé - Bon pour accord »

Et Signer

Et Signer

Site Internet du collège : www.clg-amandiers-carrieres.ac-versailles.fr